

*Extrait du registre des arrêtés municipaux*

## ARRÊTÉ

N° SG 2024-839

Le Maire de Bayeux,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-1,  
VU le Code de la Route,  
VU l'arrêté du 02 novembre 2020 portant délégation de signature au profit de Monsieur David GUEZENNEC, Responsable du Centre Technique Municipal de la Ville de Bayeux,  
VU la demande formulée par l'entreprise ICT GROUP sollicitant l'autorisation de réglementer temporairement la circulation des véhicules ou engins à deux roues à l'occasion d'audit pour la fibre optique,  
CONSIDERANT que ces travaux auront lieu du 02 décembre 2024 au 03 décembre 2024,  
CONSIDERANT que ces travaux sont de nature à modifier temporairement la circulation des véhicules,

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** – La circulation de tous véhicules ou engins à deux roues sera **interdite** le **lundi 02 décembre 2024 de 08h à 12h** :

- *Rue Saint Malo, au droit des travaux.*

**Article 2** – La circulation de tous véhicules ou engins à deux roues s'effectuera **par chaussée rétrécie** du **02 décembre 2024 au 03 décembre 2024** :

- *Rues du Général de dais, des Ursulines, Quincangrogne, de la Juridiction de la Maîtrise et Place de Gaulle, au droit des travaux.*

**Article 3** – La pré-signalisation et la signalisation matérialisant les prescriptions du présent arrêté seront mises en place par l'entreprise ICT GROUP.

**Article 3** - Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** – Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville, Monsieur le Chef du Poste de Police Municipale et l'entreprise chargée des travaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A l'Hôtel de Ville, le vingt- deux novembre deux mil vingt-quatre.

Pour le Maire et par délégation  
David GUEZENNEC  
Responsable du Centre Technique Municipal

Centre technique municipal - 112, rue Saint-Loup - BP 21215 - 14402 Bayeux Cedex  
tel. 02 31 10 10 10 - fax 02 31 92 02 34 - ateliersmunicipaux@mairie-bayeux.fr

